

**Documents à remplir et à fournir pour l'admission
Seconde et nouveaux entrants**

- Remplir le présent dossier d'admission (remplir les 4 pages)
- Remplir la fiche « Régime » (Externe – Demi-pensionnaire – Interne – Interné/Externé)
- Remplir la fiche « Engagement de paiement des frais de scolarité» destinée à l'agence comptable
- Fournir une photocopie complète du livret de famille
- Remplir le dossier infirmerie + les photocopies des vaccinations
- Fournir une déclaration d'assurance responsabilité civile
- Fournir 2 photos d'identité de l'élève (dont une à coller sur le dossier), portant le nom et la classe au verso
- Fournir les copies des bulletins scolaires de la dernière année scolaire
- Fournir une copie du relevé de notes au brevet des collèges
- Fournir le document de droit à l'image
- Remplir la convention de mini-stage sur les ateliers technologiques de l'établissement
- Fournir la fiche navette de stage
- Fournir la cotisation pour les activités socio-culturelles et sportives: 35 € par chèque libellé à l'ordre de l'ASC TY AN HEOL
- Fournir un chèque de 30 euros pour les premiers équipements (sauf filière Vente en Animalerie). Le Conseil Régional fournit un équipement à chaque élève pour sa formation. Une participation des familles est demandée.
- Remplir le tableau de tailles et pointures des équipements professionnels, un essayage sera organisé le jour de la rentrée.
- Demande de bourse :
 - Si déjà effectuée au collège, ne pas fournir de nouveau dossier. Dans ce cas, fournir **la notification d'attribution de bourse pour l'année scolaire 2020-2021**. Si vous ne l'avez pas, vous nous la remettrez le jour de la rentrée.
 - Si demande non effectuée au collège : fournir le dossier de bourse (document jaune) avec les pièces demandées :
 - *photocopie intégrale de l'avis d'imposition sur l'année 2019 pour les deux responsables (foyer de résidence de l'enfant)*
 - *photocopie de l'attestation CAF*
 - *Un RIB du demandeur*
 - *Cas particuliers : se référer au dossier*